



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
22 décembre 2017
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2466/2014^{*, **}

Communication présentée par : T. V.
Au nom de : L'auteur
État partie : Canada
Date de la communication : 8 octobre 2014
Question(s) de fond : Expulsion vers Sri Lanka

Le 8 novembre 2017, le Comité, ayant été informé que l'auteur et l'État partie étaient parvenus à un accord sur la question de fond soulevée dans la communication et que l'auteur ne risquait plus d'être expulsé, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 2466/2014.

* Adoptée par le Comité à sa 121^e session (16 octobre-10 novembre 2017).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Yadh Ben Achour, Ilze Brands Kehris, Sarah Cleveland, Olivier de Frouville, Christof Heyns, Yuji Iwasawa, Bamariam Koita, Duncan Laki Mahumuza, Photini Pazartzis, Mauro Politi, José Manuel Santos Pais, Anja Seibert-Fohr, Yuval Shany et Margo Waterval.

